



Plan régional d'actions
en faveur des papillons de jour
et des zygènes des Hauts-de-France
2022-2028

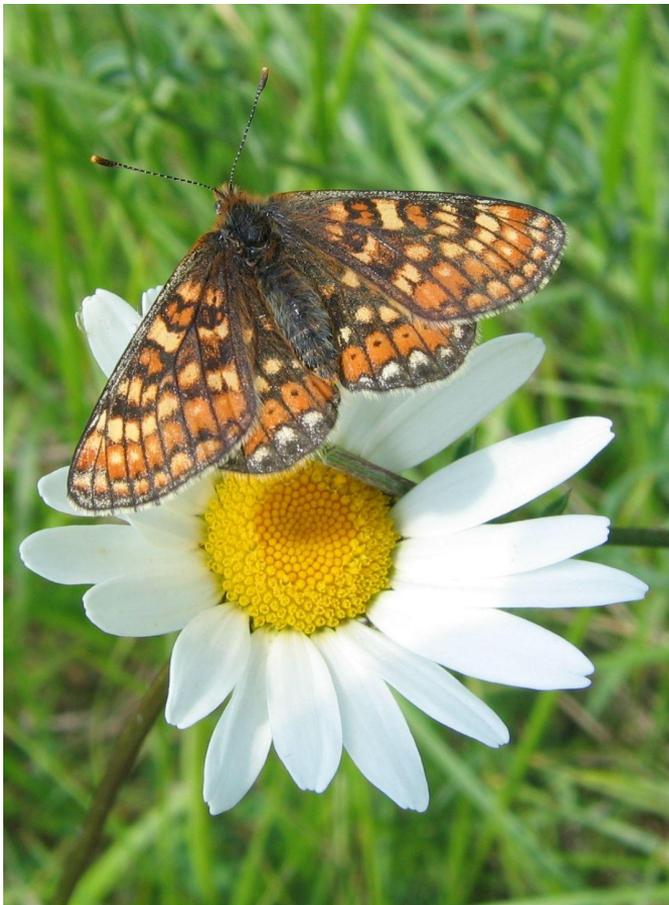
Assemblée générale du GON - Présentation du Plan régional d'actions en faveur des papillons “de jour” - 13 avril 2024

Guillaume Delporte

*Groupe ornithologique et naturaliste (agrément régional
Hauts-de-France)*



Sommaire



- ◉ **Partie 1** Qu'est-ce qu'un PRA ?
- ◉ **Partie 2** Historique et bilan des précédents plans d'actions
- ◉ **Partie 3** Déclinaison régionale du PNA Papillons « de jour » et zygènes
- ◉ **Partie 4** La déclinaison par étape
- ◉ **Partie 5** Espèces prioritaires et cortèges
- ◉ **Partie 6** Les fiches actions
- ◉ **Partie 7** STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France
- ◉ **Partie 8** Perspectives en 2024



Qu'est-ce qu'un PRA ?

Objectif principal

Mise en oeuvre locale du PNA dans le but de sauvegarder les papillons « de jour », jugés comme les plus menacés, à travers des mesures spécifiques visant à enrayer les causes de leur disparition

Sous-objectifs

1. Animer l'amélioration des connaissances au service de l'action
2. Soutenir les initiatives et développer les réseaux régionaux
3. Activer les processus visant à la préservation des papillons
4. Sensibiliser et former un large panel d'acteurs



Historique et bilan des précédents plans d'actions

1er Plan national d'actions (2011-2015)

Opérateur : Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)

Rédaction : OPIE

DREAL Pilote : Auvergne

Déclinaison Picardie (2017-2021) - Maculinea

Opérateur : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Rédaction : CEN Picardie

DREAL Pilote : Hauts-de-France

Plan Régional de Restauration Papillons « de jour » (2014)

Opérateur : Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Rédaction : CEN 5962, GON

DREAL Pilote : Nord – Pas-de-Calais

2nd Plan national d'actions (2018-2028)

Opérateur : Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)

Rédaction : OPIE

DREAL Pilote : Auvergne Rhône-Alpes

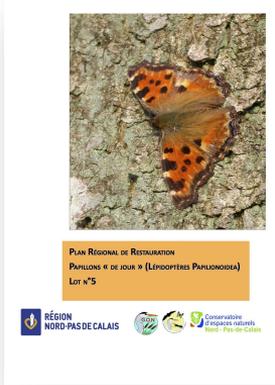




Historique et bilan des précédents plans d'actions

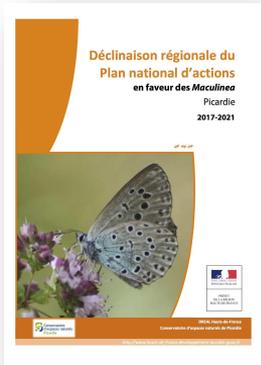
Plan Régional de Restauration des Papillons « de jour » :

- Un plan ambitieux composé de 3 grands axes de travail, 7 objectifs et 26 actions
- Peu d'actions fléchées PRR suite à sa parution
- Manque de moyen et d'animation



Déclinaison du PNA Maculinea en Picardie :

- Un plan composé de 4 axes de travail avec 14 actions
- 2 espèces concernées : *Maculinea alcon* et *Maculinea arion*
- Suivi scientifique, sensibilisation des usagers et gestion de l'unique site à *Phengaris alcon rebeli* et suivi scientifique "maculinea" sur Sissonne et Marchais.





Déclinaison régionale du PNA Papillons « de jour » et zygènes

Pilote de la déclinaison



DREAL
Hauts-de-France

Rôles :

- S'assurer de la bonne mise en œuvre de la déclinaison.
- Faire le lien entre le national et le régional.
- Accompagner les animateurs de la déclinaison.

Animateurs



Rôles :

- Mettre en œuvre la communication autour du PRA.
- Constituer un réseau de partenaires pour mettre en œuvre des actions.
- Orienter les actions prioritaires (fiches actions).



Déclinaison régionale du PNA Papillons « de jour » et zygènes

Objectifs principaux du PRA

- Mettre en place des études et suivis scientifiques (**Connaissance**)
- Former un large public et développer la communication autour des papillons de jour (**Sensibilisation/Formation**)
- Assurer une maîtrise d'usage et foncière des sites à enjeux et améliorer la prise en compte des papillons dans les politiques publiques (**Conservation**)
- Développer les réseaux régionaux (**Réseaux/Échanges**)

Une déclinaison co-construite avec l'ensemble des acteurs de protection et de gestion de la nature !



Déclinaison régionale du PNA

Partenaires et acteurs du plan

Office National des Forêts

Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France

Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime

somme LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Nord le Département

L'AISNE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

cbn CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL BAILLEUL

AGGLO DU BEAUVAISIS NOTRE TERRE

30 ans SOMME NATURE Groupe

eden 62 Pas-de-Calais

Parc naturel régional de l'Avesnois

Parc naturel régional Scarpe - Escaut

LESTREM NATURE Pour la biodiversité

COEUR DE FLANDRE AGGLO

SMOA Syndicat Mixte Oise-Aronde

CNPF Hauts-de-France Normandie

HAUTS-DE-FRANCE

MUSÉE DES PÂPILLONS

Parc naturel régional Oise - Pays de France

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

La Porte du Hainaut Communauté d'Agglomération

TERRE DE PICARDIE LE CŒUR DES HAUTS-DE-FRANCE

Association des Entomologistes de Picardie A.D.E.P.

écosphère

Région Hauts-de-France



FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CHASSEURS HAUTS-DE-FRANCE

LPO HAUTS-DE-FRANCE

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Et bien d'autres...

oïse LE DÉPARTEMENT

62 Pas-de-Calais Mon Département



Déclinaison régionale du PNA Papillons « de jour » et zygènes

Contenu du PRA

1. Des actions hiérarchisées et opérationnelles sous forme de fiches actions.
2. Eléments de biologie et propositions d'actions de connaissance ou de gestion sur les espèces prioritaires sous forme de fiches espèces.
3. Des éléments sur les milieux à enjeux sous forme de fiches cortèges.

1



3



2

Lycaena tityrus (Poda, 1761)
Cuivré fuligineux

Écologie/Biologie Le Cuivré fuligineux fréquente les prairies humides à mésophiles pauvres en éléments nutritifs. La chenille se développe sur l'oselle commune (*Rumex acetosa*) et la Petite Oselle (*Rumex acetosella*). L'espèce vole de fin avril à août. Les populations sont situées en Thiérache, Le Loonnos et le Sud de l'Aisne.

Conservation/Études Conserver des prairies pauvres en éléments nutritifs. Poursuivre la mise en œuvre de mesures agro-environnementales pour une gestion extensive des prairies sans fertilisation en Thiérache et dans le Loonnos (Vallée de l'Ardon). Développer des actions permettant de préserver les prairies potentielles et avérées pour cette espèce dans le Sud de l'Aisne.

Menaces Disparition d'habitats - Isolement des populations - Gestion agricole inadaptée

9



La déclinaison par étape

Mars 2022

Lancement d'une **enquête en ligne** pour recueillir les actions portées depuis le premier PNA

PNA Papillons de jour : Quelles actions sont portées en faveur de la protection des Rhopalocères et des Zygènes dans les Hauts-de-France ?

LES PLANS NATIONAUX D' ACTIONS :

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils stratégiques du Ministère en charge de la protection de la nature. Ils visent à assurer un maintien ou un rétablissement favorable de l'état de conservation des populations d'espèces menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Ils viennent compléter les autres politiques publiques environnementales lorsque celles-ci sont jugées insuffisantes pour rétablir une espèce ou un groupe d'espèces dans un état de conservation favorable. Ces plans nécessitent une mobilisation de nombreux acteurs et partenaires qui interviennent tout au long de son élaboration sous la coordination de la DREAL et l'animation de l'OPIE. Elle assure le pilotage de la mise en œuvre de la déclinaison régionale des PNA et s'appuie sur plusieurs animateurs régionaux.

LA NOUVELLE DÉCLINAISON RÉGIONALE :

Pour faire suite au premier PNA en faveur des Maculinea (2010-2016), le Plan National d'Actions en faveur des Papillons de jour est déployé de 2018 à 2028. Il se déroule sur 10 années et cible 38 espèces de priorité nationale dont cinq sont présentes sur le territoire des Hauts-de-France.

Le Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON) et Picardie Nature ont été missionnés par la DREAL pour rédiger la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des Papillons de jour.

LE QUESTIONNAIRE :

Dans le cadre de la rédaction de la nouvelle déclinaison 2022-2031, tous les acteurs et partenaires régionaux de la biodiversité sont invités à valoriser les actions conduites ou financées sur les papillons de jour, de toute nature, afin d'en réaliser la synthèse. Il peut s'agir d'amélioration des connaissances, de mise en place de mesures de gestion/conservation ou encore de sensibilisation/formation liées aux espèces cibles.

Vous trouverez ci-dessous un formulaire d'une vingtaine de questions (selon vos réponses), dont les résultats seront valorisés dans le nouveau Plan Régional d'Actions en faveur des Papillons de jour. Ce questionnaire est ouvert du 4 mars au 11 avril et vous prendra entre 2 et 15 min.

Nombre de destinataires

176

Taux de réponses

14%



La déclinaison par étape

Mars 2022 → **Avril 2022**

Lancement des invitations à une liste réduite de partenaires pour le COTECH portant sur l'élaboration des fiches actions du PRA



Nombre de
destinataires

36

Taux de réponses

34%



La déclinaison par étape

Mars 2022 → **Avril 2022** → **Mai 2022**

1ère élaboration des fiches actions lors de l'atelier technique avec les partenaires régionaux



**Nombre de partenaires +
animateurs du PRA**

12 + 4

**Nombre de fiches actions
initiées lors de ce COTECH**

10



La déclinaison par étape

Mars 2022 → Avril 2022 → Mai 2022 → Novembre/
Décembre 2023

Validation de la nouvelle liste rouge Hauts-de-France des papillons de jour, finalisation du document du Plan régional d'Action, validation du CSRPN



Plan régional d'actions
en faveur des papillons de jour
et des zygènes des Hauts-de-France
2022-2028



Nombre de
fiches actions

9

Nombre de
fiches cortèges

4

Nombre de
fiches espèces

39

Page de la déclinaison sur le site du PNA :

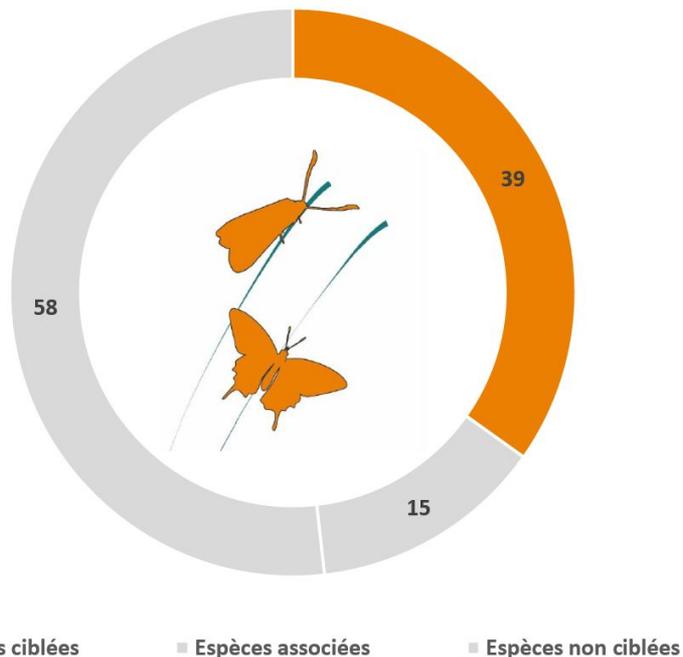
<https://papillons.pnaopie.fr/hauts-de-france/>

Lien de téléchargement :

https://papillons.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2024/03/PRA_Papillons_HDF_2024.pdf



Espèces prioritaires et cortèges



Espèces priorisées selon la méthodologie nationale



Appui sur la liste des espèces PNA et la liste rouge régionale

Liste rouge Hauts-de-France 2024

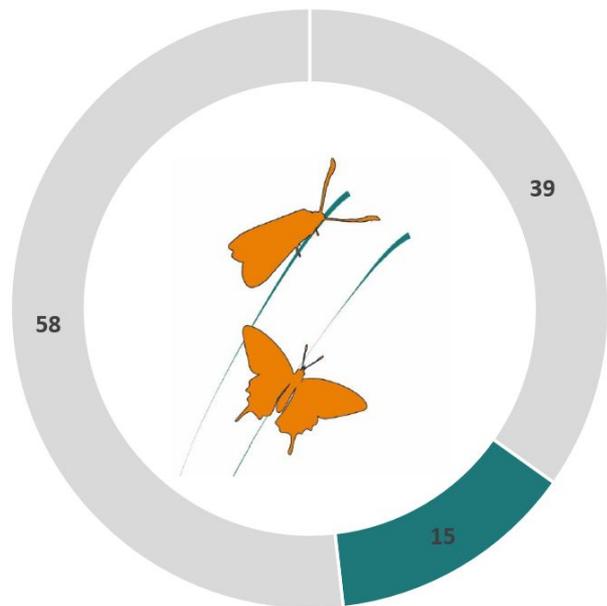


Espèces les plus menacées définies comme espèces prioritaires du PRA

Espèces inscrites dans les catégories “en danger critique” (CR) et “en danger” (EN)



Espèces prioritaires et cortèges



■ Espèces ciblées

■ Espèces associées

■ Espèces non ciblées

Espèces associées figurant sur les fiches cortèges



Espèces vulnérables (VU) et dont les données sont insuffisantes (DD)



Ne font pas l'objet d'une fiche espèce mais sont prises en compte indirectement dans les actions de connaissances et de gestion/conservation

Fiches actions du PRA



Espèces prioritaires et cortèges

Cortège(s) associé(s)

Niveau de priorité

PNA

Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)

Damier de la succise



Répartition régionale

Statut sur la liste rouge régionale

EN



PHOTO © GRUJAU KÉVIN

Écologie/Biologie Cette espèce fréquente exclusivement les milieux secs et pauvre en nutriments, tel que les pelouses calcicoles, en Hauts-de-France. Les adultes volent de mai à début juillet sur une seule génération. La chenille consomme la Succise des près (*Succisa pratensis*), la Scabieuse colombaria (*Scabiosa columbaria*), la Knautie des champs (*Knautia arvensis*) ainsi que la Gentiane croixette (*Gentiana cruciata*) sur le camp de Sissonne. Cette espèce a un fonctionnement métapopulationnel.

Conservation Préserver une mosaïque d'habitats favorables (pelouses, prairies, ourlets, lisières) avec une surface minimale suffisante au maintien des populations. Poursuivre et mettre en place une gestion adaptée: fauche tardive avec prélocalisation des nids communautaires, bandes refuges, pâturage extensif (ex: site de Colembert). Poursuivre les projets agro-environnementaux visant à rétablir des connexions entre les sites.

Études Améliorer les connaissances sur le fonctionnement métapopulationnel, identifier les sites potentiels, les connexions entre les différents sites et avec les régions limitrophes (Normandie et Ile-de-France), préciser le statut de l'espèce sur certains territoires.

Menaces Disparition d'habitats - Absence de gestion conservatoire - Isolement des populations



Espèces prioritaires et cortèges



PELOUSES SÈCHES
ET MILIEUX ASSOCIÉS



PRAIRIES MÉSOPHILES
ET MILIEUX ASSOCIÉS



PRAIRIES HUMIDES,
TOURBIÈRES
ET MILIEUX ASSOCIÉS



FORETS, BOIS,
LISIÈRES ET OURLETS
INTRAFORESTIERS



FORETS, BOIS, LISIÈRES ET OURLETS INTRAFORESTIERS



Ces milieux représentent environ 480 000 ha, soit 15% de la superficie des Hauts-de-France (IGN, 2022), ce qui en fait un des territoires les moins boisés de France (moyenne nationale : 37%). Plus des deux tiers de ces forêts sont privées. Elles sont essentiellement constituées de feuillus, avec pour principales essences naturelles le Chêne pédonculé, le Hêtre commun, le Frêne et différentes espèces de peupliers et d'érables.

On dénombre trois grands types de systèmes forestiers d'intérêt pour la rhopalotane, à l'exclusion des boisements dunaux et sur terroirs qui sont peu développés, généralement plantés, relativement jeunes et de superficie limitée :

- Les boisements acidiphiles à acidiphiles généralement représentés par des chênaies et des hêtraies
- Les boisements calcicoles à neutrophiles des plateaux et collines sur calcaires du Crétacé et paléozoïques à l'extrémité est de la région. Ils sont généralement composés de chênaies, de frênaies, d'érablaies et de hêtraies.
- Les boisements hygrophiles et hygroclines qui reposent généralement sur des alluvions médanes. C'est le domaine des saules, des adoues et des lînes, mais aussi des plantations de peupliers, notamment le long de la vallée de la Scarpe.

Au sein d'une forêt, les habitats utilisés par la majorité des espèces de papillons sont très restreints. Il s'agit essentiellement des zones ourlées à semi-ouvertes comme les jeunes coupes forestières, les taillis, les lièges, les dérivés, etc. La plupart des espèces de papillons forestiers ont en effet besoin de la présence simultanée de différents faciès d'évolution des végétations afin de mener à bien leur cycle de développement. Par exemple, les végétations qui se développent au sein des clairières, jeunes coupes forestières et des bords de drève permettent le développement des œufs et larves des espèces qui se développent sur les violettes. Les ourlets sont, quant à eux, riches en plantes nectarifères et les fourrés, arbres et arbustes constituant des reposeurs et des abris particulièrement attractifs.

⚠ MENACES ET FACTEURS LIMITANTS

- Diminution de l'éclaircie ou du sous-étage : évolution vers des régimes favorisant les essences d'ombre (futages régulières) au détriment des régimes de taillis et taillis sous-futaie.
- Abandon / réduction superficielle des milieux ouverts et semi-ouverts pérennes au sein des massifs forestiers (clairières, accotements, lisières structurées, etc.)
- Élimination mécanique, voire chimique, des espèces végétales « concurrentes » susceptibles de gêner le développement des semis ou jeunes plants d'essences de valeur au sein des coupes (ex. des essences à bois tendre).

🦋 CORTÈGE DE PAPILLONS CARACTÉRISTIQUE

- *Aporia crataegi*
- *Boloria euphrosyne*
- *Boloria selene*
- *Euphydryas aurinia*
- *Fabriciana adippe*
- *Heteropterus morpheus*
- *Melitaea athalia*
- *Melitaea diamina*
- *Satyrus ilicis*
- *Speyeria aglaja*
- *Apatura ilia*
- *Apatura iris*
- *Carterocephalus palaeon*
- *Limenitis populi*

🌳 HABITATS ARCH

- Feuillus et conifères sur dunes
- Fourrés et forêt caducifoliée
- Forêt paléorientale et riveraines
- Forêts et fourrés très humides
- Terroirs boisés
- Plantations indéterminées
- Jeunes plantations
- Plantations de conifères et de peupliers

📍 CORRESPONDANCES EUNIS 2012

- B1.7 Dunes côtières boisées
- F3.1 Fourrés tempérés
- G1 Forêts de feuillus caducifoliés
- G1.C1 Plantations de Populus
- G2.8 Plantations forestières très artificielles de feuillus sempervivents
- G3.7 Plantations très artificielles de conifères
- G5 Alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abandonnés, stades initiaux de boisements et taillis
- J6.51 Terroirs miniers (boisés)



Les fiches actions

Axe	N°	Titre
Amélioration des connaissances	1	Assurer la mise en œuvre de suivis standardisés des populations de papillons de jour à travers l'animation régionale de protocoles adaptés.
	2	Mettre en place des études scientifiques sur le fonctionnement métapopulationnel et la capacité de déplacement, à l'échelle paysagère, des espèces cibles du PRA.



Les fiches actions

Axe	N°	Titre
Sensibilisation et formation	3	Développer la communication sur les outils et mener des actions de sensibilisation sur les papillons de jour auprès d'un large public.
	4	Former un public professionnel non-initié sur la mise en œuvre de suivis standardisés et de gestion des populations de papillons de jour à travers différents programmes régionaux.
	5	Sensibiliser le public scolaire sur la thématique des papillons de jour.



Les fiches actions

Axe	N°	Titre
Gestion et conservation	6	Intégrer l'enjeu papillons de jour aux pratiques de gestions mises en place dans les domaines agricole, sylvicole, cynégétique.
	7	Encourager la prise en compte des espèces prioritaires dans les politiques publiques.
	8	Assurer une maîtrise foncière ou d'usage des principaux sites de présence des espèces prioritaires et des habitats potentiels de ces espèces.



Les fiches actions

Exemple sur la forme d'une fiche action (n°9)

CONTEXTE

Les différents acteurs agissant pour la biodiversité ont fait part de leur besoin de disposer d'une plateforme d'échange commune afin de faciliter les échanges. L'Inventaire Régional du Patrimoine Naturel (IRPN) est un site dédié à la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité de la région Hauts-de-France. À l'attention de tous, il diffuse la connaissance sur la faune, la flore, la forge et les habitats naturels ainsi que sur le patrimoine géologique. Il expose et explique les divers programmes d'actions et inventaires mis en œuvre pour préserver le patrimoine naturel des Hauts-de-France. Il serait donc tout à fait approprié pour remplir ce rôle.

OBJECTIFS

1. Centraliser les outils et les informations sur une plateforme régionale pour permettre une meilleure prise en compte des papillons de jour.
2. Offrir un espace commun à l'ensemble des acteurs agissant pour la biodiversité, facilitant ainsi le partage des ressources et retours d'expériences.

Rappelle le contexte régional qui justifie la mise en place de l'action

Expose le(s) objectif(s) à atteindre



Les fiches actions

Exemple sur la forme d'une fiche action (n°9)

DESCRIPTION

1. Recenser et intégrer les informations relatives au plan régional d'actions en faveur des papillons de jour.

2.1 Mettre en œuvre une arborescence adaptée aux attentes des partenaires sur le site. Elle permettra de lister un grand nombre de documents :

- a. La déclinaison régionale du PNA.
- a. Les articles scientifiques publiés sur les espèces prioritaires (publications, LR, référentiel taxonomique, etc.), les bilans de l'animation du PRA, les retours d'expériences, etc.
- a. Les formations proposées sur les papillons de jour.
- a. Les suivis scientifiques protocolés (liens).
- a. Les outils d'animations disponibles en région.
- a. Un lien vers les plateformes de visualisation des données de papillons de jour (Clicnat et SiRF) en suivant la méthodologie SINP (cf. *Action n°1*).

2.2 Animation et mise à jour du site. Des accès pour les animateurs pourraient être mis en place afin de faciliter le partage des ressources régionales. Promouvoir ce site, s'assurer de son bon référencement et prévoir un échange annuel avec les partenaires lors du COPIL (cf. *Action n°3*). Transmettre trois actualités régionales par an à l'animation nationale du PNA pour les valoriser sur le site national.

Définit et détaille le déroulé de l'action en cohérence avec les objectifs. Présente le rôle des différents opérateurs identifiés comme pertinents.



Les fiches actions

Exemple sur la forme d'une fiche action (n°9)

INDICATEURS DE RÉSULTATS

1. Pages dédiées au PRA papillons de jour sur le site de l'IRPN.
2. Nombre d'articles/documents mis en ligne chaque année.

ÉCHELLES DE TRAVAIL

Régionale

ÉLÉMENTS DE BUDGÉTISATION

Région, DREAL

ANIMATEUR(S) DE L'ACTION

DREAL, GON, Picardie Nature

PARTENAIRES POTENTIELS

L'ensemble des acteurs œuvrant pour la connaissance et la protection de la biodiversité.

ACTION PNA POLLINISATEURS ASSOCIÉE

Actions n°1.1, n°1.4 et n°3.6

Livrables attendus à la suite de la réalisation de l'action, ou indicateurs permettant d'évaluer la mise en place de l'action.

Définit l'échelle de mise en œuvre: locale, régionale, inter-régionale.

Présente les sources de financement fléchées pour la réalisation de l'action.

Opérateurs identifiés pour le pilotage de l'action.

Partenaires associés pour la réalisation de l'action.

N° de(s) l'action(s) du plan national sur les pollinisateurs en lien avec l'action du PRA «papillons de jour».



STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Présentation

Le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) est un observatoire des papillons diurnes, lancé en 2006 sur l'ensemble du territoire. Il est destiné aux naturalistes et lépidoptéristes capables de reconnaître à vue la majorité des espèces communes présentes dans leur région.

Il vise à fournir un outil d'évaluation de la santé des communautés de papillons diurnes, à l'instar de ce qui est fait en France sur les oiseaux depuis une vingtaine d'années (programme STOC), et dans d'autres pays d'Europe sur les papillons (*Butterfly Monitoring Scheme* britannique, *Vlinderstichting* néerlandais entre autres). Ces programmes de suivi permettent de quantifier les variations de populations des différentes espèces, notamment en fonction des préférences d'habitats. Les données du STERF participent à l'indicateur européen sur les papillons de prairies (Grassland Butterfly Indicator), qui a montré que ces espèces ont perdu la moitié de leurs effectifs en 20 ans en Europe !



STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole

Sélection des sites

- Sites tirés au sort, pour que les résultats soient représentatifs de la distribution et l'évolution temporelle des papillons communs sur l'ensemble du territoire. Ces sites sont choisis au hasard dans un rayon de 10 km autour de la commune désignée par l'observateur.
- Sites librement choisis par l'observateur, souvent pour leur forte valeur patrimoniale, ou pour d'autres raisons personnelles (sites déjà visités dans le cadre d'autres activités).

=> **Enjeu** : Programme national de surveillance de la biodiversité terrestre : au moins 12 sites hors espaces gérés par département.

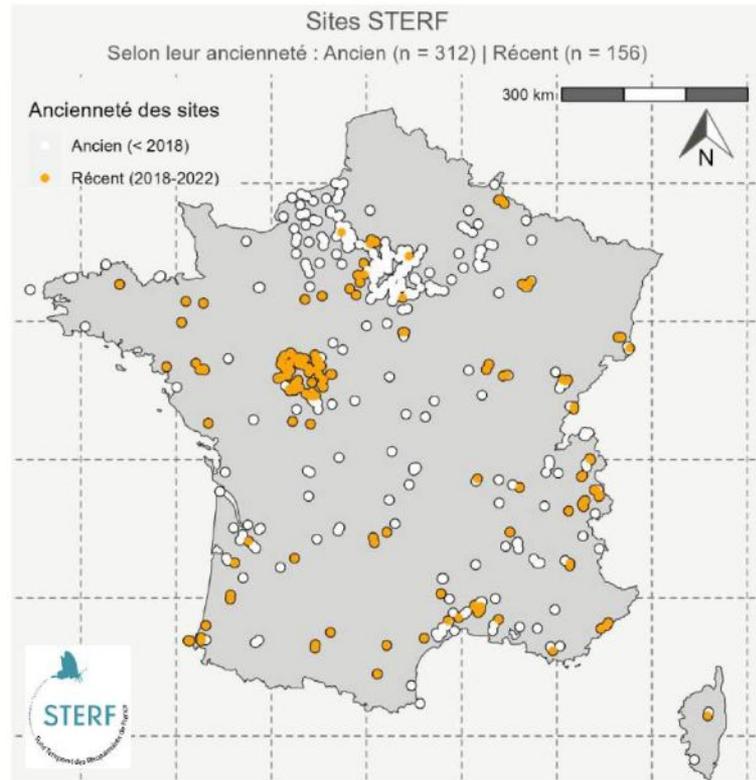


STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole

Sites STERF recensés au niveau national

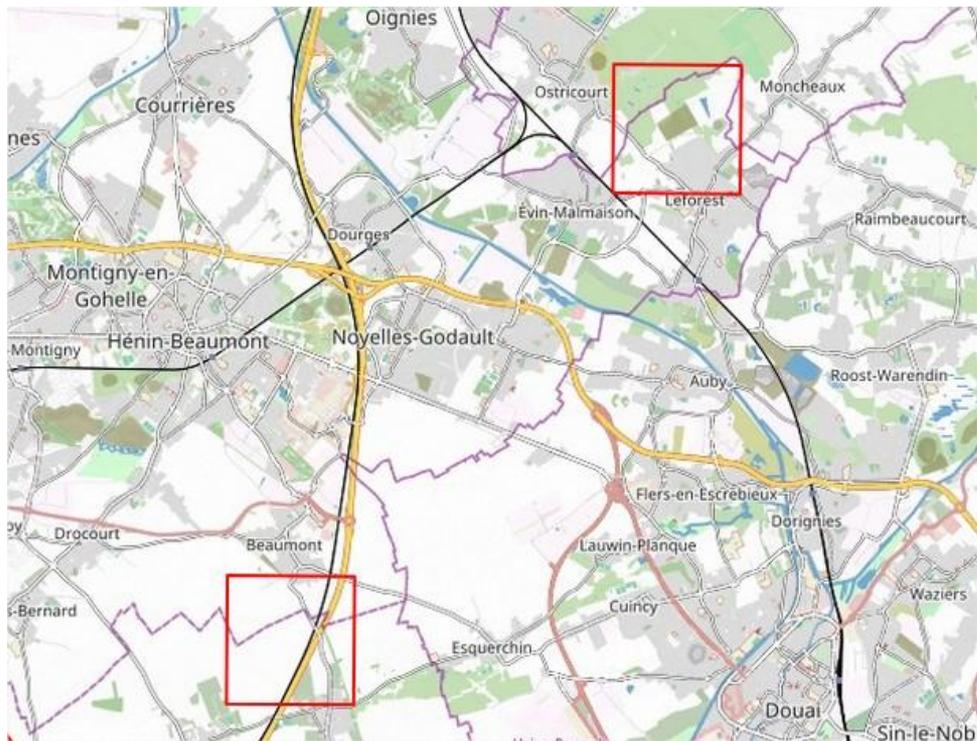




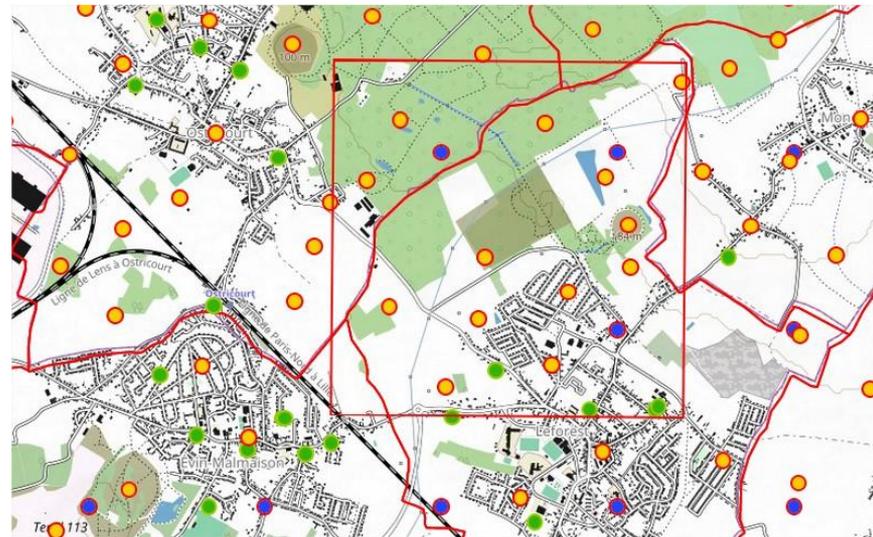
STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole



Carré prioritaire :

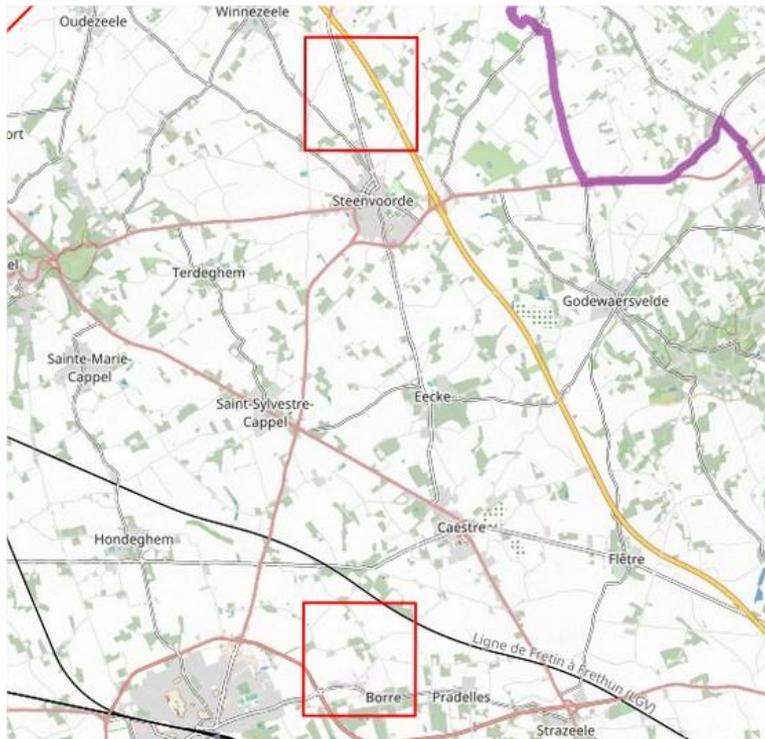




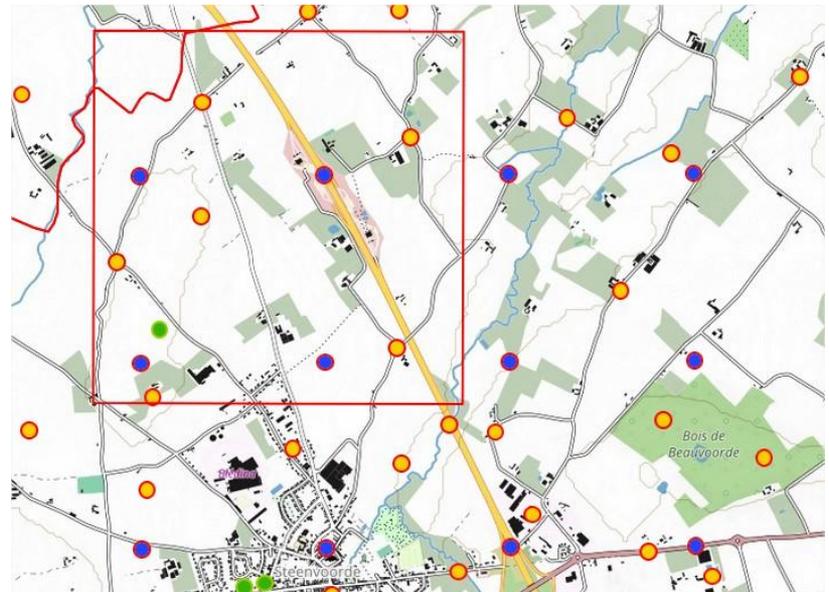
STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole



Carré prioritaire :





STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole

Définition et choix des transects

- 5 à 10 petits transects d'une longueur telle qu'il faille environ 10 (\pm 1) minutes pour compter les papillons présents lors du pic d'abondance. Généralement entre 50 et 500 m (en moyenne entre 100 et 250 m), avec des transects plus courts dans les habitats présumés riches en espèces.
- La localisation de chaque transect est laissée à l'appréciation de chaque observateur. Cependant, dans les sites tirés au sort situés dans des régions à dominante agricole, trois transects devront être en bord de cultures.
- Chaque transect ne sera parcouru qu'une seule fois par visite et dans un seul sens.
- Choix des transects avant le début des comptages, avec description des habitats https://www.vigienature.fr/sites/vigienature/files/atoms/files/sterf_classification_habitats.pdf



STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole

Site de l'eBMS : <https://butterfly-monitoring.net/index.php/fr/bienvenue>

The screenshot shows the top navigation bar of the eBMS website. The bar is purple and contains the following items from left to right: the eBMS logo, a dropdown menu for 'Suivi des papillons', a dropdown for 'A propos', a dropdown for 'Le Sterf', a dropdown for 'Mes données', a dropdown for 'Données de l'eBMS', and a dropdown for 'Mon compte'. The 'Mes données' dropdown menu is open, showing a list of options: 'Mes transects', 'Mes visites', 'Tous mes comptages', 'Mes téléchargements', 'Mes statistiques', 'Mes pièges à hétérocères', and 'Mes comptages au piège'. Below the navigation bar, the breadcrumb 'Mes données / Mes transects' is visible.

Mes transects

Cette page liste les sites sur lesquels vous avez mis en place des transects. Vous pouvez également voir les détails du site et ajouter des informations supplémentaires en cliquant sur le bouton à droite.

Pour créer un nouveau site (comprenant au moins un transect), cliquez sur le bouton "Ajouter un site" ci-dessous.

Utilisez les liens ci-dessous pour télécharger les itinéraires de vos transects dans différents formats ou un résumé de vos sites.

Regardez la vidéo explicative sur la façon de dessiner un transect sur YouTube, cliquez [ici](#).





STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole

Site de l'eBMS : <https://butterfly-monitoring.net/index.php/fr/bienvenue>

Nom du site	No. de observations	No. d'espèces
Pas d'information disponible		
<input type="button" value="first"/> <input type="button" value="prev"/> <input type="button" value="next"/> <input type="button" value="last"/>		No records
<input type="button" value="Ajouter un site"/>		
Téléchargement de données de sites complets (CSV)		
Téléchargement de données de sections complètes du site (CSV)		
Téléchargement de la section SIG au format KML		
Téléchargement de la section SIG au format GPX		
Téléchargement de la section SIG au format SHP		



STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole

Site Details

Pays

Pays:

Veillez sélectionner

Bien que vous puissiez définir ce champ vous-même, il sera rempli automatiquement lorsque vous dessinerez le site sur la carte.

Détails du site

Nom du site:

Coordonnées géographiques:

4326

Cliquez sur la carte pour définir la référence centrale de la grille.

Code du site:

Une référence interne ; cette valeur ne peut être modifiée que par un gestionnaire.

Détails

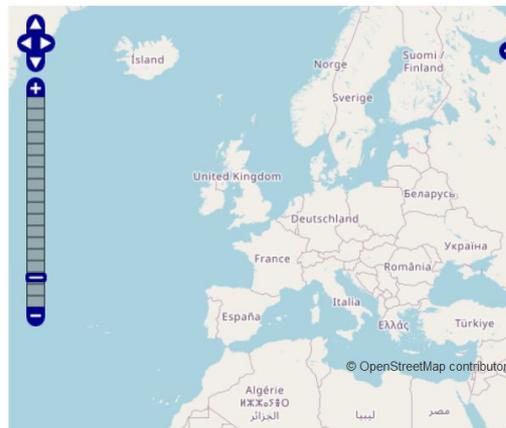
No. de transects:

Longueur totale (m):

Utilisez le champ recherche pour trouver une localité proche de votre site, vous pouvez alors faire glisser la carte et cliquer pour définir le point de référence.

Recherche d'un lieu:

Rechercher





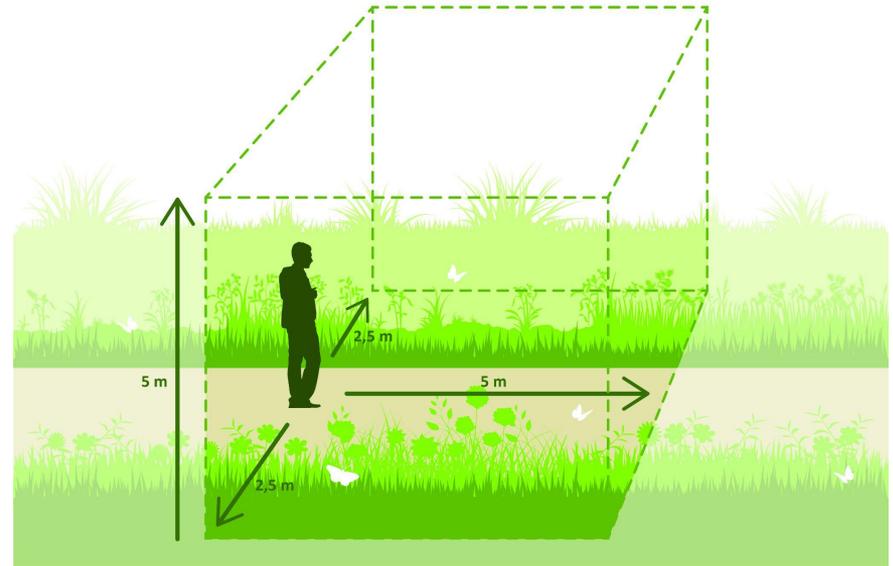
STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole

Parcours des transects et comptages

- Les papillons sont identifiés et comptés dans une boîte virtuelle de 5m de côtés autour de l'observateur qui se déplace le long d'un itinéraire prédéfini.
- Espèces facilement identifiables sans capture ou groupe d'espèces. Mais possibilité de préciser.
- https://www.vigienature.fr/sites/vigienature/files/atoms/files/sterf_liste_rhopalo_france.pdf





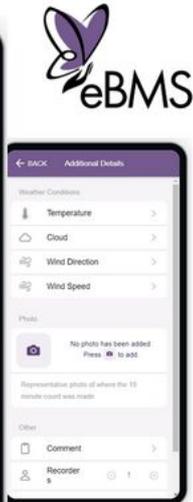
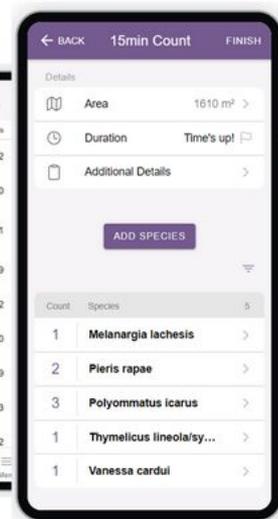
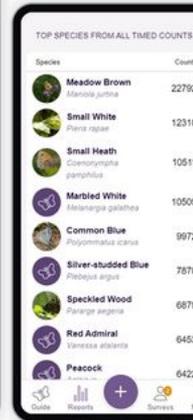
STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Protocole

Saisie des données

- Après les passages, directement sur le site de l'eBMS
- Sur le terrain, via l'application Butterfly Monitoring : <https://butterfly-monitoring.net/e-bms-app>





STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France



Comment participer ?

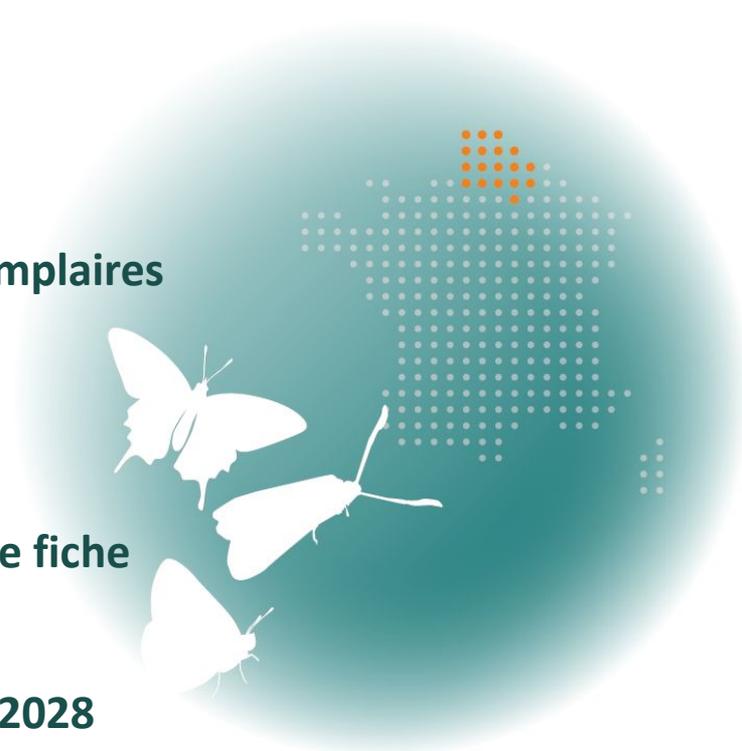
- Contacter les référents salariés au GON en leur communiquant la commune autour de laquelle vous souhaitez réaliser un tirage aléatoire
- Guillaume DELPORTE : guillaume.delporte@gon.fr
- Louis PETOUX : louis.petoux@gon.fr





Perspectives en 2024

- **Publication du PRA et impression de plusieurs exemplaires**
- **Organisation d'un COFIL régional**
 - **Présentation du projet**
 - **Organisation de groupe de travail pour chaque fiche action**
- **Définir un plan de priorisation des actions jusqu'à 2028**
- **Engager des réflexions partenariales (financement, montage de dossier entre plusieurs PRA régionaux, organisation d'un site sur l'IRPN, etc.) pour la mise en oeuvre des actions**



Merci pour votre attention !

